

Les Bâtisseurs de l'intégrité

SEPTEMBRE 2021

N° 007

Votre bulletin trimestriel d'information sur la transparence, l'accès à l'information et la promotion de l'intégrité.

L'ECOSOC accorde au CERC le statut consultatif spécial, l'Année zéro du projet Éléves agissant pour la redevabilité commence, Youth Excel est lancé à Kinshasa et l'équipe se forme à la CNUCC.



Dans ce numéro

L'ECOSOC accorde le statut consultatif spécial au Centre de Recherche sur l'Anti-Corruption **03**

Oxfam IBIS soutient l'Année zéro du projet « Élèves agissant pour la redevabilité et la qualité de l'éducation » **03**

L'USAID, à travers IREX, soutient le projet Youth Excel à Kinshasa **04**

Parents, enseignants et chefs de sous-division de l'EPST discutent des réformes de l'éducation **05**

L'équipe du CERC formée à la CNUCC et à son mécanisme d'examen **05**

Recherche sur la mise en œuvre, gestion adaptative et inclusion : trois jours de formation **06**

Le CERC **06**

NATIONS UNIES

L'ECOSOC accorde le statut consultatif spécial au Centre de Recherche sur l'Anti-Corruption



Le 21 juillet 2021, au siège de l'ONU à New York, le Conseil économique et social (ECOSOC) a adopté trois résolutions et six décisions, en accordant notamment le statut consultatif spécial au Centre de Recherche sur l'Anti-Corruption.

Le statut consultatif spécial permet aux ONG d'accéder non seulement aux réunions du Conseil, mais aussi à ses nombreux organes subsidiaires, aux mécanismes de défense des droits humains des Nations Unies et aux événements spéciaux organisés par le Président de l'Assemblée générale.

L'ECOSOC est l'un des six organes principaux des Nations Unies. Il est chargé de la coordination, de l'examen des politiques, du dialogue et des recommandations sur les questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que de la mise en œuvre des objectifs de développement adoptés au niveau international.

« C'est une grande réalisation pour le Centre de Recherche sur l'Anti-Corruption et pour notre travail auprès des communautés touchées par la corruption. Grâce au statut consultatif spécial, nous pouvons désigner des représentants officiels du CERC aux sièges des Nations Unies à New York et à Genève, et faire des déclarations écrites et orales lors des événements internationaux de l'ONU. »

– Heri Bitamala, directeur exécutif du CERC

ÉDUCATION

Oxfam IBIS soutient l'Année zéro du projet « Élèves agissant pour la redevabilité et la qualité de l'éducation »



En avril 2021, le Partenariat mondial pour l'éducation, à travers le programme Education Out Loud mis en œuvre par l'organisation danoise Oxfam IBIS, a accordé au CERC un financement de près de 24 000 USD pour l'Année zéro du projet « Élèves agissant pour la redevabilité et la qualité de l'éducation ».

Le projet répond aux effets de la corruption et du manque de transparence sur l'accès des jeunes à l'éducation et sur leur envie de participer à la vie de leur communauté. Avec les écoles secondaires, il introduira des Clubs d'Intégrité dans le système éducatif : les élèves y apprendront à recueillir des informations sur les services éducatifs avec l'outil EduCheck et à dialoguer avec les responsables de l'éducation pour résoudre les problèmes relevés.

L'Année zéro fait partie du programme d'apprentissage d'Education Out Loud. Pendant neuf mois, à partir d'avril 2021, le CERC reçoit un appui financier et technique pour renforcer ses capacités, consulter les principales parties prenantes et élaborer la théorie du changement, le cadre de résultats et le dispositif de suivi-évaluation du projet.

JEUNESSE

L'USAID, à travers IREX, soutient le projet Youth Excel à Kinshasa



L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) a accordé au CERC, à travers l'organisation américaine IREX (International Research & Exchanges Board), un financement pour la première phase du projet Youth Excel dans la ville de Kinshasa.

Lancé le 19 juillet 2021, le projet introduit la « recherche sur la mise en œuvre » : il aide les jeunes et les organisations dirigées par des jeunes ou à leur service à mener des recherches de qualité, à utiliser les données pour améliorer leurs programmes, et à dialoguer avec les décideurs adultes pour faire avancer, ensemble, des politiques et des programmes fondés sur les données.

CONSULTATION

Parents, enseignants et chefs de sous-division de l'EPST discutent des réformes de l'éducation



Dans le cadre du projet « Élèves agissant pour la redevabilité et la qualité de l'éducation », le CERC a organisé les 26 et 27 juillet 2021 deux ateliers consultatifs sur les défis de la transparence et de la redevabilité dans l'éducation, et sur les moyens de les surmonter.

La première journée a réuni 19 participants d'organisations de parents d'élèves (ANAPECO, APEC, APEP), de syndicats d'enseignants (SYECO, SYNECATH, SYNEP) et de la société civile (LIZADEL, CONEPT RDC). La seconde a rassemblé 12 chefs de sous-division éducationnelle de 12 communes de Kinshasa, dont Ngaliema, Mont-Ngafula, Matete, Limete, Barumbu, Kasa-Vubu, Kalamu, Kinshasa et Bandalungwa.

Les participants ont discuté de l'introduction d'un cours d'éducation à l'intégrité, de l'installation de Clubs d'Intégrité dans toutes les écoles secondaires du pays et du déploiement de l'application EduCheck, qui permet aux élèves de recueillir des données sur la transparence et la corruption dans leurs écoles.

Ils ont salué le travail mené par le CERC au Sud-Kivu depuis 2017 et son extension aux écoles de Kinshasa, et recommandé d'élargir le dialogue aux ministères du Budget et des Finances, directement concernés par le financement de l'éducation.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

L'équipe du CERC formée à la CNUCC et à son mécanisme d'examen

Les 5 et 6 août 2021, sept membres du personnel du CERC ont suivi, au bureau de Kinshasa, une formation sur la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) et son mécanisme d'examen. Elle préparait le premier rapport parallèle de la société civile sur la mise en œuvre de la CNUCC par la République démocratique du Congo.

L'objectif : mieux connaître le rôle de la société civile et sa participation à l'examen de la mise en œuvre de la Convention, le seul instrument juridique mondial contre la corruption. Son article 13 demande aux États parties d'encourager la participation active de la société civile à la prévention et à la lutte contre la corruption.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Recherche sur la mise en œuvre, gestion adaptative et inclusion : trois jours de formation



Du 2 au 4 août 2021, plusieurs sessions de formation ont été organisées au siège du CERC pour son personnel.

La première journée a porté sur la recherche sur la mise en œuvre et sur les défis des jeunes Congolais, notamment des minorités ethniques et des peuples autochtones, des jeunes femmes, des personnes handicapées et des personnes LGBTQI+, ainsi que sur les causes de leur exclusion et les possibilités offertes par le programme Youth Represent DRC.

La deuxième journée a été consacrée à la théorie du changement et à la gestion adaptative : utiliser les données et les leçons apprises pour adapter les stratégies pendant la mise en œuvre d'un projet. La troisième a porté sur le renforcement de l'intégrité publique, puis sur le genre et l'inclusion.

À l'issue de la formation, les membres du CERC ont convenu de désigner chaque année un point focal genre, chargé de représenter et de suivre les intérêts des personnes marginalisées ou menacées d'exclusion.

« La gestion adaptative reconnaît que les actions de gestion créent des occasions d'apprendre et de s'améliorer : c'est un processus structuré et continu, qui fonde des décisions solides face à l'incertitude grâce au suivi et aux retours d'expérience. »
- Le chargé de programme du CERC, facilitateur de la session

À PROPOS

Le CERC



Le Centre de Recherche sur l'Anti-Corruption (CERC) est une organisation indépendante, sans but lucratif, ayant pour principale vocation la lutte contre la corruption. Fondé en 2017 à Uvira, au Sud-Kivu, il donne aux jeunes et aux communautés les moyens de suivre leurs services publics et d'exiger des comptes.

Le CERC a été fondé pour répondre à deux questions :

- Comment les communautés peuvent-elles obtenir de meilleurs services en utilisant l'intégrité ?
- Comment enseigner l'intégrité pour équiper la prochaine génération de leaders à dire non à la corruption ?

NOTRE MISSION

Faire progresser les connaissances sur les causes et les conséquences de la corruption, soutenir de nouvelles politiques et initiatives anticorruption en RDC, et renforcer le pouvoir des jeunes par l'éducation, la formation, le mentorat et la technologie.

NOS PRINCIPES

Intégrité · Responsabilité · Transparence · Équité · Innovation



CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ANTI-CORRUPTION

f [cerccongo](#)

X [cerccongo](#)

in [cerccongo](#)

📷 [cerccongo](#)

www.cerc.cd

32, Avenue CPA, Quartier CPA Mushi, Commune de Mont-Ngafula, Kinshasa, RDC

info@cerc.cd · +243 977 757 227

Le CERC est une organisation non gouvernementale (ONG) enregistrée (numéro d'enregistrement : F.92/42579) dotée de la personnalité juridique par le Ministère de la Justice : JUST/SG/20/21311/2021.

Le CERC dispose du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).

